



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Land Projects and Communication System Support  
Division/Div des projets terrestres et support de  
systèmes de communication  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage, Phase III  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> ISTAR of the LC4ISR	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-228515/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-228515	<b>Date</b> 2023-01-06
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$RA-055-28884	
<b>File No. - N° de dossier</b> 055ra.W8486-228515	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2023-02-06</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Abdulkadir, Nadir	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 055ra
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 664-8121 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Le but de cet amendement est de:**

1. Prolonger la date de clôture de la DDP.
2. Modifier l'Énoncé des travaux pour corriger une référence dans la section 4.4.4.1 (i).
3. Modifier l'onglet Taux de main-d'œuvre dans l'annexe B1 - Proposition de prix et évaluation de la soumission financière.
4. Publiés les réponses aux questions des soumissionnaires.

**Remarque: Pas de changement en version français de 2.9 Achèvement de la tâche/procédures de clôture**

**Le suivant formera partie de DDP:**

1. Prolonger la date clôture de la DP tel qu'indiqué sur la page principale de cette modification.
2. **Dans l'annexe A - Énoncé des travaux - sous la sous-section 4.4.4.1 (i) - Clôture des tâches**

**SUPPRIMER:**

La phrase entière.

**INSÉRER:**

Soumettre un rapport final conformément à la partie 7A de la demande de propositions, section 2.9 - Procédures d'achèvement et de clôture des tâches.

3. **Dans l'Appendice B1 de la DDP – Proposition de prix et évaluation de l'offre financière.**

**SUPPRIMER:**

Annexe B1 dans son intégralité.

**INSÉRER:**

Annexe B1 (Révision 1) ci-jointe.

---

**Les questions et réponses suivantes ont été publiées sous la modification 001.****Q1: DDP Reference Partie 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - Section 1.2 – 1.2 Certificat expérience éprouvée**

Les soumissionnaires sont priés de fournir « ... une attestation démontrant que des accords de coopération pour accéder à une expérience éprouvée sont en place avec le membre de l'équipe au moment de la soumission de l'offre ». SPAC fournira-t-il un certificat avec la DDP que les soumissionnaires devront signer ?

**R1:** SPAC ne fournira pas d'attestation avec la DP pour que les soumissionnaires la signent. Les soumissionnaires, avec leurs offres, doivent soumettre des références à l'expérience éprouvée des membres de leur équipe, démontrant comment l'expérience de leur membre d'équipe répond aux critères d'évaluation décrits dans cette offre. Les soumissionnaires sont en outre tenus de prouver qu'un accord de coopération est en place avec le membre de l'équipe au moment de la soumission de l'offre.

---

Pour évaluer l'expérience reconnue requise par la DDP, l'expérience peut provenir du soumissionnaire ou de tout autre membre de l'équipe du soumissionnaire. L'équipe du soumissionnaire comprend ses sous-traitants identifiés dans l'offre technique et peut également inclure la société mère, les filiales ou d'autres sociétés affiliées des soumissionnaires. Pour plus de détails, voir Certification et Expérience Prouvée en PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.

**Q2: DDP Reference Partie 7A – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT - Section 5.1.2 – Exigences relatives à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement**

Les versions approuvées à l'origine sont incluses dans l'annexe À DÉTERMINER (bien que les parties de l'annexe À DÉTERMINER qui ont été soumises directement par un sous-traitant seront gardées confidentielles par le Canada entre lui et le sous-traitant concerné) (À remplir à l'attribution du contrat, s'il y a lieu). Dans certains cas, le Canada en a approuvé plusieurs (par exemple, plusieurs listes de produits de TI), car certains sous-traitants ont soumis leur ISCA directement au Canada. Les parties reconnaissent également que la sécurité est une considération essentielle pour le Canada en ce qui concerne les travaux et qu'une évaluation continue de l'ISCA sera requise pendant toute la durée du contrat. La présente Section régit ce processus.

Le Canada peut-il confirmer que l'annexe À DÉTERMINER est l'annexe I.

**R2:** Although Annex I is correct, however, its number will be revised at the contract award stage as Annex F to H currently incorporated in the RFP will be removed. L'annexe I deviendra alors l'annexe F - Formulaire de soumission (ISCA).

**Q3: DDP Reference: remarque sur 1<sup>ère</sup> page**

Pour les soumissionnaires qui sont déjà inscrits au Programme de sécurité des contrats (PSC), la soumission du formulaire de demande d'inscription (FRA) est une activité redondante. Le Canada peut-il supprimer l'exigence pour les soumissionnaires de soumettre le FRA, à condition que les soumissionnaires puissent démontrer leur enregistrement auprès du CSP (c'est-à-dire fournir des niveaux de statut qui confirment leur côté de sécurité d'installation active).

**R3:** Le CSP a été récemment mis à jour et exige maintenant que tous les soumissionnaires (même ceux qui ont des habilitations de sécurité en cours) soumettent un formulaire de demande d'inscription. Cela permettra au CSP de vérifier que l'autorisation de sécurité actuelle du soumissionnaire est valide pour la DDP sur laquelle il soumissionne.

**Q4: Annexe F - Exigences cotées pour l'évaluation – CT 2.4 stipule :**

« Décrire et démontrer, en fonction de sa propre expérience et de ses pratiques exemplaires, la gestion du cycle de vie des produits qui seront développés dans le cadre du contrat subséquent. »

L'échelle de cotation stipule une échelle progressive jusqu'à un pointage de 100% que « Le soumissionnaire démontre un processus complet de gestion du cycle de vie des produits et explique huit principes de gestion du cycle de vie »

Cependant, le PIS du DAPSCT ne fait référence qu'à six principes de gestion du cycle de vie des produits au lieu de huit. Les six principes de gestion du cycle de vie des produits décrits dans la sous-section 2.1.2.1 du DAPSCT-PIS sont les suivants :

1. Le développement de l'architecture
2. L'ingénierie des systèmes
3. L'intégration des systèmes

- 
4. La mise en service
  5. Le soutien en service
  6. L'élimination

Il est recommandé au Canada de mettre à jour l'échelle de cotation pour qu'elle soit cohérente avec la description du processus décrit dans le DAPSCT-PIS, auquel les soumissionnaires doivent se conformer.

**R4:** Réponse: Le DLCSPM-SEP-2021 fournit les principes présentement mis en place. Le soumissionnaire doit fournir une réponse basée sur sa propre expérience, qui peut inclure au-delà de six ces principes.

**Q5: DDP Reference Partie 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

La partie 3, paragraphe 3.2 note que les prix ne doivent figurer que dans l'offre financière du soumissionnaire. Afin de livrer une soumission conforme à la section IV – soumission RIT, les soumissionnaires doivent inclure le prix de leur soumission dans le certificat d'exigences obligatoires (exigence obligatoire 4).

Le Canada est prié de confirmer que l'inclusion de renseignements financiers dans la section IV - Soumission de RIT est acceptable?

**R5:** Il est acceptable et obligatoire de fournir le prix de la soumission dans le cadre de la section IV - Proposition de valeur de RIT.

---

**Les questions et réponses suivantes sont publiées en vertu de cet amendement.**

**Q6: Référence de la DP Annexe F – Matrice de conformité – Appendice F1 – Critères d'évaluation obligatoires – MT 7 - Et Appendice A4 – CDRL et DID**

Le Canada peut-il confirmer si les ressources autochtones internes que les soumissionnaires embauchent pour effectuer les travaux ISTAR LC4ISR seront prises en compte dans l'objectif de 5 % de la valeur totale estimée du contrat pour les biens et/ou les services provenant d'entreprises autochtones canadiennes ? Le plan de participation autochtone décrit à l'appendice A4 de l'annexe A, DID 100.006 stipule que les soumissionnaires sont tenus de fournir leur stratégie de ressources humaines sur la rétention des peuples autochtones pour l'exécution des travaux, cependant, il n'est pas clair si les peuples autochtones ont été embauchés dans le cadre de ces efforts. compterait pour l'objectif de 5%.

**R6:** Non, toute ressource autochtone embauchée ne comptera pas dans l'objectif de 5%.

**Q7: Référence de la DP Annexe F – Matrice de conformité – Appendice F1 – Critères d'évaluation obligatoires – MT 7 - Et Appendice A4 – CDRL et DID**

Le Canada peut-il confirmer si les activités de développement des compétences et de formation avec les peuples autochtones sont prises en compte dans l'objectif de 5 % pour la valeur totale estimée du contrat pour les biens et/ou les services provenant d'entreprises autochtones canadiennes?

**R7:** Non, aucune activité de formation en développement des compétences ne sera prise en compte dans l'objectif de 5 %.

---

***Tous les autres termes et conditions de le DDP restent inchangés.***

W8486-208515 LC4ISR - MAINTIEN EN PUISSANCE DE ISTAR LC4ISR										
ANNEXE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE - RÉVISION 01										
HONORAIRES MENSUELS FIXES PROPOSÉS POUR LES TRAVAUX ESSENTIELS										
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
Numéro de l'article	Travaux essentiels	Honoraires mensuels fixes						Facteur de multiplication	Total calculé (C+D+E+F+G+H)*I	
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6			
1	Travaux essentiels de gestion							12		
2	Travaux essentiels de gestion de l'ingénierie									
<b>Total des honoraires proposés pour les travaux essentiels pour la période ferme</b>									<b>\$</b>	

**Remarques :**

*Les soumissionnaires doivent insérer leurs honoraires mensuels fixes dans cet onglet.*

*Les montants des frais fixes mensuels proposés doivent comprendre tous les frais généraux et les bénéfices, et excluent les taxes, le cas échéant.*

*Le facteur de multiplication de 12 est fondé sur les 12 mois de chaque année du contrat.*

*Le facteur de multiplication servira à l'évaluation des soumissions seulement.*

*Les prix pour les périodes d'option et de transition seront fixés en fonction de l'indice des prix à la consommation canadien.*

*Les soumissionnaires doivent remplir et soumettre cette annexe dans le cadre de leur proposition de prix.*

**W8486-208515 LC4ISR - MAINTIEN EN PUISSANCE DE ISTAR LC4ISR**  
**ANNEXE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE - RÉVISION 01**  
**TAUX DE MAIN-D'ŒUVRE FIXES PROPOSÉS POUR LA PÉRIODE FERME**

A Numéro d'article	B Catégories de main-d'œuvre	C Heures hypothétiques pour les DTS	D Taux horaires de main-d'œuvre fixes						J Total calculé C x (D+E+F+G+H+I)
			E Année 1	F Année 2	G Année 3	H Année 4	I Année 5	Année 6	
A - Ingénieur des systèmes	1. Subalterne	100							
	2. Intermédiaire	200							
	3. Principal	300							
B - Technicien des systèmes	4. Subalterne	100							
	5. Intermédiaire	200							
	6. Principal	300							
C - Concepteur de systèmes	7. Subalterne	100							
	8. Intermédiaire	200							
	9. Principal	300							
D - Ingénieur en matériel informatique	10. Subalterne	100							
	11. Intermédiaire	200							
	12. Principal	300							
E - Technicien en matériel informatique	13. Subalterne	100							
	14. Intermédiaire	200							
	15. Principal	300							
F - Architecte logiciel	16. Subalterne	100							
	17. Intermédiaire	200							
	18. Principal	300							
G - Ingénieur logiciel	19. Subalterne	100							
	20. Intermédiaire	200							
	21. Principal	300							
H - Ingénieur micrologiciel	22. Subalterne	100							
	23. Intermédiaire	200							
	24. Principal	300							
I - Développeur de logiciels	25. Subalterne	100							
	26. Intermédiaire	200							
	27. Principal	300							
J - Développeur de micrologiciels	28. Subalterne	100							
	29. Intermédiaire	200							







**W8486-208515 LC4ISR - MAINTIEN EN PUISSANCE DE ISTAR LC4ISR**

**ANNEXE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE - RÉVISION 01**

**MAJORATION PROPOSÉE POUR LA PÉRIODE DU CONTRAT, Y COMPRIS LES PÉRIODES D'OPTION ET DE TRANSITION**

**POURCENTAGE PROPOSÉ POUR LA MAJORATION DE L'ENTREPRENEUR DES BIENS**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	P
Numéro de l'article	Articles soumis aux taux de majoration de l'entrepreneur	Prix hypothétiques de revient des biens	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Période d'option 1	Période d'option 2	Période d'option 3	Périodes de transition 1 et 2	Majoration calculée C9*(D+E+F+G+H+I+J+K+L+M)
<b>Total de la majoration calculée de l'entrepreneur</b>													<b>\$</b>

**POURCENTAGE PROPOSÉ POUR LA MAJORATION DE L'ENTREPRENEUR POUR LES SERVICES**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	P
Numéro de l'article	Articles soumis aux taux de majoration de l'entrepreneur	Prix hypothétiques de revient des services	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Période d'option 1	Période d'option 2	Période d'option 3	Périodes de transition 1 et 2	Majoration calculée C16*(D+E+F+G+H+I+J+K+L+M)
<b>Total de la majoration calculée de l'entrepreneur</b>													<b>\$</b>

**Total de la majoration proposée pour la durée du contrat  
(Biens et services)  
N10 + N17**

**Remarques :**  
 Les soumissionnaires doivent insérer leurs pourcentages proposés dans cet onglet.  
 Les prix hypothétiques de revient mentionnés plus haut sont des facteurs de multiplication permettant de convertir la majoration proposée en dollars.  
 Les prix hypothétiques de revient seront utilisés aux fins de la conversion et de l'évaluation seulement.  
 Les taxes applicables sont en sus.

**W8486-208515 LC4ISR - MAINTIEN EN PUISSANCE DE ISTAR LC4ISR**

**ANNEXE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE - RÉVISION 01**

**FONDÉS SUR LE PRIX PONDÉRÉ DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE**

A	B	C
	<b>Élément de l'évaluation des soumissions financières</b>	<b>Honoraires mensuels fixes et taux de main-d'œuvre et de majoration proposés</b>
1	Total pour les travaux essentiels pour la période ferme	
2	Taux de main-d'œuvre fixes globaux proposés pour la période ferme	
3	Total calculé de la majoration proposée pour les périodes d'option et de transition	
<b>Prix pondéré de la soumission financière</b> (50 % x le total des honoraires pour les travaux essentiels pour la période ferme) + (20 % x le total des taux de main-d'œuvre globaux pour la période ferme) + (30 % x majoration totale pour la période du contrat)		\$

*Remarque : Le prix évalué de la soumission doit constituer un taux de 30 % alloué aux fins de l'évaluation en fonction de la base de sélection définie dans la section 4 de la demande de propositions.*